

No 139 Assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2024

20h00 Halle polyvalente

Ordre du jour

1. Discuter et voter le procès-verbal de la dernière Assemblée.
2. Discuter et voter la liste des ayants-droit aux gaubes pour l'exercice 2025.
3. Discuter et voter une dépense de Fr. 35'000.- pour le curage et le visionnage des conduites d'eaux usées dans le cadre du PGEE.
4. Discuter et voter les taxes communales, la quotité d'impôts et le budget 2025.
5. Divers et imprévus.

L'Assemblée communale de ce jour a été convoquée par la voie du Journal officiel de la République et Canton du Jura no 43 du 28 novembre 2024. Elle a été affichée selon la coutume et distribuée par un tous-ménages le 28 novembre 2024. Elle est présidée par Maurice Bréchet, président des Assemblées. Le protocole est tenu par Jocelyne Broquet Turberg, secrétaire communale.

Deux personnes sont désignées scrutatrices.

31 ayants droit sont présents.

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Le président note qu'il va demander de se prononcer sur l'entrée en matière des points 2 à 4.

Tractandum 1

Discuter et voter le procès-verbal de la dernière Assemblée.

Le président demande s'il y a des remarques ou des contestations concernant le PV de la dernière Assemblée communale. Il n'y a pas de remarque.

Le procès-verbal est accepté tacitement avec remerciements à la secrétaire pour la rédaction.

Tractandum 2

Discuter et voter la liste des ayants-droit aux gaubes pour l'exercice 2025.

L'entrée en matière est acceptée.

Nicole Monnin Musca, conseillère communale, donne lecture de la liste des 38 ayants-droit aux gaubes pour 2025.

La parole n'est pas demandée.

La liste des ayants-droit aux gaubes pour l'exercice 2025 est acceptée par 24 voix sans opposition.

Tractandum 3

Discuter et voter une dépense de Fr. 35'000.- pour le curage et le visionnage des conduites d'eaux usées dans le cadre du PGEE.

En préambule, Pedro Gonzalez note que le curage et le visionnage des conduites d'eaux usées n'a plus été fait depuis 25 ans.

L'entrée en matière est acceptée.

Pedro Gonzalez nous présente un Powerpoint. Il note qu'une inspection a été faite en 2020 et comme on peut le voir sur les photos, il y a des résidus et des débris qui se sont accumulés sur les parois des canalisations ce qui

peut mener à une réduction de leur capacité d'évacuation et entraîner la formation d'hydrogène sulfureux. L'effet corrosif de ce gaz peut aboutir à des fissures, voire à des ruptures des conduites, sans mentionner les odeurs désagréables. Il relève que le Conseil communal est favorable à ces travaux.

Un citoyen demande si la route du Cône est faite et si c'est ce qui est en jaune sur le plan. Pedro Gonzalez répond que oui, une bonne partie de la route du Cône est faite ainsi que le Chemin des Prés. Le reste du village reste à faire. En moyenne, il faudrait le faire tous les 5 ou 6 ans

Une habitante demande si c'est sur la rue. Pedro Gonzalez répond que c'est dans les canalisations des eaux usées, on ne le voit pas. Elle demande aussi si c'est la même canalisation que l'eau potable. Pedro Gonzalez répond que non ce n'est pas la même.

La parole n'est plus demandée.

Après vote à main levée, la dépense de Fr. 35'000.- pour le curage et le visionnage des conduites d'eaux usées dans le cadre du PGEE est acceptée par 29 voix sans opposition.

Tractandum 4

Discuter et voter les taxes communales, la quotité d'impôts et le budget 2025.

Comme préambule Philippe Kunz note que le budget 2025 est basé sur les comptes 2024. Il fait ressortir un excédent de charges du compte global de Fr. 130'455.71 et un déficit du compte général de Fr. 38'115.71 (montant communiqué à la presse). Le budget de la bourgeoisie fait ressortir un excédent de charges de Fr. 7'757.44. Il donne aussi connaissance de la quotité d'impôts et des taxes pour 2025 (inchangées). Il note encore que les rapports des budgets sont sur le site internet de la Commune. Cela représente une cinquantaine de pages qui ne sont plus imprimées pour éviter du gaspillage.

L'entrée en matière est acceptée.

La caissière, Marion Girardin informe l'Assemblée de la récapitulation du budget qui prévoit et un excédent de charges sur le compte global de Fr. 130'455.71 et un déficit du compte général de Fr. 38'115.71. Le budget de fonctionnement de la bourgeoisie présente un déficit de Fr. 7'757.44, le compte global et le compte général sont les mêmes. Les financements spéciaux pour la commune montrent un déficit de Fr. 92'340.00. Le compte des eaux usées présente un déficit de Fr. 61'330.00 (y compris les Fr. 35'000.- du tractandum 3 précédent), le compte des eaux propres un déficit de Fr. 37'170.00 et le compte des déchets un bénéfice de Fr. 6'160.00. Puis elle présente le détail des rubriques y compris ce qui est prévu pour les investissements. Marion Girardin explique les budgets à l'aide d'un PowerPoint.

Un habitant note qu'il va s'abstenir de voter le budget car année après année on nous présente un budget déficitaire. Il relève que sur le district de Delémont il n'y a que 4 communes qui ont une quotité d'impôt de 2.25 %. Il fait aussi remarquer que notre Commune reçoit entre Fr. 100'000.- et Fr. 120'000.- de péréquation financière. Il note qu'il n'a jamais vu de budget pareil et rajoute que nous votons des montants en dessus de nos moyens.

Il n'y a plus de question.

Le Président des assemblées note que les comptes communaux et bourgeois ainsi que les différentes taxes et quotités seront votés en une seule fois

Après vote à main levée, les taxes communales, la quotité d'impôts et le budget 2025 sont acceptés par 22 voix, sans opposition.

Tractandum 5

Divers et imprévus.

Avant de passer la parole à Philippe Kunz, Le président rappelle que pour s'exprimer dans les divers, il faut lui demander la parole et il lit partiellement l'art. 20/3 de notre règlement d'organisation qui prévoit que celui qui a obtenu la parole s'exprimera objectivement et le plus brièvement possible.

Information du Maire :

Philippe Kunz note que le PAL a un peu de retard par rapport à son calendrier, dossier très complexe surtout que nous devons dézoner 8 ha de zone habitable en zone verte ou à remettre en zone agricole. Une assemblée sera organisée début 2025.

Pour le CAD (chauffage à distance) le calendrier est tenu. Une séance d'information à ce propos aura lieu en 2025.

La réception du chemin de la Peute-Rive qui a été goudronné aura lieu prochainement.

Lundi 16 décembre 2024 la Commune réceptionnera la réfection des canalisations des eaux usées des Prés.

BKW finalise les luminaires du village, des lampadaires ne fonctionnent pas et seront changés ce qui prend du temps car beaucoup de communes ont changé leurs luminaires en led.

Philippe Kunz remercie les employés communaux pour leur excellent travail. Merci à la secrétaire Jocelyne, à la caissière Marion Girardin, à la concierge Marion Crevoiserat et à l'employé communal Richard Chèvre ainsi qu'aux conseillères et conseillers, Nicole, Lucie, Tristan et Pedro.

Il souhaite à tous de belles Fêtes de fin d'années et que 2025 soit source de paix, de joie et de bonheur.

Une citoyenne a regardé les manifestations sur le site internet de la Commune. Elle demande pourquoi les heures ne sont pas indiquées. Nicole Monnin Musca note que par exemple pour le téléthon, il y a un tous-ménages qui est distribué et qu'il y a des affiches dans le village. Elle relève que le Conseil communal en prend note et que ce sera discuté au Conseil communal.

Un habitant note que pour les luminaires un crédit d'à peu près Fr. 200'000.- a été voté. Il demande si on peut dire que les luminaires marchent et que nous faisons des économies d'électricité. Philippe Kunz répond qu'il y a de fortes économies et normalement dans 10 ans environ ils seront remboursés.

Un citoyen note qu'il voit une super halle polyvalente mais que les enfants sortent de la gym avec des cheveux mouillés. Il demande si ce ne serait pas possible de mettre quelques foehns. Philippe Kunz répond que ça va être discuté au Conseil communal.

Le même citoyen fait remarquer qu'à la dernière assemblée, il avait été signalé 2 trous sur le chemin qui va à la cabane forestière, il demande ce qu'il en est. Philippe Kunz répond que les trous ont été rebouchés.

Le citoyen note encore qu'il est allé se promener sur la montagne et il a vu un jeune veau avec sa mère. Il fait remarquer qu'il devrait y avoir des panneaux indicateurs en cas de vaches-mères. Philippe Kunz répond que ce n'est pas obligatoire de mettre des panneaux et ce n'est pas interdit de mettre des vaches-mères sur la montagne. Une personne note que c'est la première année qu'il y en a là-haut et qu'ils vont mettre des panneaux l'année prochaine.

Une habitante fait remarquer que le dernier lampadaire en haut le village ne baisse pas la luminosité. Philippe Kunz répond que tous ne sont pas encore bien réglés.

Une citoyenne demande pourquoi la commune ne fait plus de voyages pour la sortie des aînés. Nicole Monnin Musca répond que des personnes ont un certain âge et n'ont plus forcément envie de faire un voyage. Elle va voir ce que pense les gens et pourquoi pas en organiser un l'année prochaine. Maurice Brêchet soutient la demande de Gertrud Amman.

Une personne demande si ce ne serait pas bien de refaire les assemblées communales à la maison de commune vu qu'il y a des problèmes de compréhension (sonorité) dans la halle. Philippe Kunz note que l'habitude a été prise de faire à la halle car il y a eu le COVID, après le conseil communal a continué de le faire à la halle. Il relève que ça va être reparlé au Conseil communal. Maurice Brêchet note que la salle de la maison communale est particulièrement fraîche entre l'automne et le printemps.

Un habitant revient à la haie qui est en face de chez lui, elle a bien été coupée en largeur mais pas encore bien en hauteur. Philippe Kunz répond que ça concerne la haie d'une dame. Il relève qu'on ne peut pas encore en parler en assemblée. Cette affaire est chez l'avocat et ça va certainement aboutir prochainement. L'habitant note qu'il y a aussi la haie de la commune. Philippe répond que cette année c'était particulièrement difficile de couper des haies vu le mauvais temps qu'il y a eu. Un citoyen confirme que dans le reste du triage forestier, il y a aussi eu des travaux qui n'ont pas pu être faits à cause de la météo de cet automne.

Une personne note qu'il a entendu parler dans les investissements bourgeois d'une piste à l'Hasenschell, il demande ce que c'est. Nicole Monnin Musca répond que c'est un chemin qui doit être fait pour faire une coupe de bois.

Un habitant relève qu'au niveau du déblayement de la neige, il n'est pas possible de déblayer sans que des andains partent de chaque côté. Il note qu'il est impossible de pousser la neige une fois à gauche et une fois à droite. Il fait remarquer qu'il n'est juste pas possible de pousser la neige autrement que comme Richard Chèvre le fait et que ce n'est pas évident car en plus, il faut éviter les bordures.

Une citoyenne note que dans le virage devant chez elle, elle doit mettre la neige sur la route car elle n'a plus de place pour mettre la neige chez elle. Elle fait remarquer que quelqu'un de la commune l'a engeulée alors que cette personne a une lame à neige à son tracteur. Il lui a aussi dit que c'est de sa responsabilité. Elle aimerait ne plus être engeulée car c'est toutes les années la même chose. Le conseil communal prend note.

Une personne aimerait savoir où en est le projet de l'écopoint. Pedro Gonzalez répond que des nouveaux containers seront installés prochainement. Le canton a pris du retard, le permis de construire a été délivré tardivement et ça devrait être mis en place au plus tard début mars 2025.

Il n'y a plus de question.

Le président lève la séance à 21h et souhaite de belles Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Au nom de l'Assemblée communale :

Le Président :

La Secrétaire :